

VACCINATION CONTRE LE COVID-19 (automne 2024)

Pharmaciens d'officine	Préparateurs	Etudiants en deuxième cycle de pharmacie	Etudiants en troisième cycle court de pharmacie
Prescription du vaccin	NON		
OUI	NON		
<p>→ <u>Pour les personnes âgées d'au moins 12 ans, à l'exception :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des femmes enceintes ; - Des personnes présentant un trouble de l'hémostase ; - Des personnes ayant des antécédents de réaction anaphylactique ou aux personnes présentant des troubles de la coagulation. 			
Administration du vaccin	OUI	OUI	OUI
<p>→ <u>Pour les enfants de 5 à 11 ans sauf ceux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentant un trouble de l'hémostase ; - Ayant des antécédents de syndrome inflammatoire multisystémique pédiatrique à la 	<p>→ <u>Pour les personnes âgées d'au moins 12 ans, sauf :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes ayant des antécédents de réaction anaphylactique à un des composants de ces vaccins ; 	<p>→ <u>Pour les enfants de 5 à 11 ans sauf ceux :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentant un trouble de l'hémostase ; - Ayant des antécédents de syndrome inflammatoire multisystémique pédiatrique à la suite d'une infection au Covid-19 ; - Ayant des antécédents de réaction anaphylactique à un des composants de ces vaccins ou ayant présenté une réaction anaphylactique lors de la première injection. 	

VACCINATION CONTRE LE COVID-19 (automne 2024)

	Pharmaciens d'officine	Préparateurs	Etudiants en deuxième cycle de pharmacie	Etudiants en troisième cycle court de pharmacie
	<p>suite d'une infection au Covid-19 ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ayant des antécédents de réaction anaphylactique à un des composants de ces vaccins ou ayant présenté une réaction anaphylactique lors de la première injection. <p>→ <u>Pour les personnes âgées d'au moins 12 ans, sauf :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes ayant des antécédents de réaction anaphylactique à un des composants de ces vaccins ; - Les personnes ayant présenté une réaction anaphylactique lors de la première injection. 	<ul style="list-style-type: none"> - Les personnes ayant présenté une réaction anaphylactique lors de la première injection. <p>→ Sous la supervision d'un pharmacien formé à l'administration des vaccins.</p>	<p>→ <u>Pour les personnes âgées d'au moins 12 ans, sauf :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les personnes ayant des antécédents de réaction anaphylactique à un des composants de ces vaccins ; - Les personnes ayant présenté une réaction anaphylactique lors de la première injection. <p>→ Sous la supervision d'un maître de stage.</p>	
<p>Formation requise pour l'administration du vaccin</p>	<p>Formation spécifique à la vaccination contre le Covid-19.</p>	<p>Formation spécifique dispensée et attestée par un professionnel de santé formé à l'administration des vaccins.</p>	<p style="text-align: center;">Enseignements théoriques et pratiques relatifs à la vaccination dans le cadre de la formation initiale</p> <p style="text-align: center;">OU</p> <p style="text-align: center;">Formation à l'administration du vaccin contre la grippe ou le Covid-19.</p>	

VACCINATION CONTRE LE COVID-19 (automne 2024)

Pharmaciens d'officine	Préparateurs	Etudiants en deuxième cycle de pharmacie	Etudiants en troisième cycle court de pharmacie
Prise en charge par l'Assurance maladie	Prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie, pour l'ensemble des assurés sociaux concernés.		
Facturation	<p>Si le patient se présente sans prescription de vaccin, il convient de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vérifier son éligibilité à la prise en charge du vaccin, en se référant au calendrier vaccinal, aux indications de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) et aux indications thérapeutiques remboursables des vaccins - Facturer via la norme de facturation le vaccin (code CIP) et l'injection (code prestation « INJ ») : <ul style="list-style-type: none"> - Indiquer le code prescripteur pharmacien dédié 291990869 si vous êtes à l'origine de la prescription ou, à défaut, le numéro du prescripteur indiqué sur l'ordonnance ; - S'identifier en tant qu'exécutant sur la facture télétransmise ; <p>Les conditions de prise en charge sont celles du droit commun.</p> <p>Tarif de l'acte d'injection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 7,90 euros TTC en France métropolitaine (code acte INJ) ; - 8,20 euros TTC dans les départements et régions d'outre-mer (code acte INJ). 		

VACCINATION CONTRE LE COVID-19 (automne 2024)

	Pharmaciens d'officine	Préparateurs	Etudiants en deuxième cycle de pharmacie	Etudiants en troisième cycle court de pharmacie
Vaccins concernés	<p>Les vaccins disponibles pour la campagne 2024-2025 sont les suivants :</p> <p>Comirnaty® JN1 (30 microgrammes)/dose dispersion injectable 12 ans +</p> <p>Comirnaty® JN1 (10 microgrammes)/dose dispersion injectable 5-11 ans</p> <p>Comirnaty® JN1 (3 microgrammes)/dose dispersion à diluer pour dispersion injectable 6 mois-4 ans</p>			